

Éditorial

Le printemps précoce a été favorable au développement des colonies (et à l'essaimage) : réjouissons-nous d'une année apicole qui s'annonce bien.

On déplore certes des mortalités localement importantes. Si les diagnostics ne sont pas toujours nets, une chose est sûre : le varroa est toujours aussi redoutable !

Après deux années chaotiques, nous retrouvons notre liberté de nous réunir. Profitons-en pour une journée de formation sanitaire centrée sur le varroa le 25 juin. C'est l'occasion pour chacun d'apprendre et aussi de partager son expérience. Venez nombreux !

Et commandez sans attendre vos médicaments pour l'été et l'hiver 2022-2023 : c'est la dernière commande de l'année.

Compte-rendu de l'assemblée générale

Vous avez été nombreux à participer à l'assemblée générale. Vous trouverez le compte-rendu sur le site du GDSA 42, en [cliquant ici](#).

Les votes exprimés, quasiment tous favorables aux résolutions proposées, ont notamment renouvelé le conseil, qui remercie vivement les adhérents pour leur confiance.

Composition du conseil d'administration et du bureau

Christian BACHER
Gilles DESHORS
Samuel FESSY (réfèrent frelon asiatique)
Daniel FOURNIER (trésorier adjoint)
Bruno LABELLE (secrétaire)
Pierrick MARNAT
Sébastien MONIER
Guy MURON
Yves PASSOT (vice-président)
Benjamin PIERROT
Florent TATIN (trésorier)
Olivier TIFFET (secrétaire adjoint)
Vincent VEY (président)
Marie-José VIAL (animatrice TSA)

Les techniciens sanitaires apicoles (TSA) sont placés sous la responsabilité du vétérinaire, Huguette Jalon, et ont pour principale mission de réaliser des visites (gratuites) auprès des adhérents pour diffuser les bonnes pratiques sanitaires.

Les TSA sont à votre écoute : n'hésitez pas à solliciter le GDSA.

Réservez la journée du 25 juin

Le GDSA 42 organise le 25 juin une réunion de formation sur l'usage des médicaments et la lutte contre le varroa au lycée agricole de Précieux (42600)



- café d'accueil à partir de 9h30
- travaux théoriques de 10 à 12h
- déjeuner au restaurant (participation de 8€ par personne à l'inscription)
- travaux pratiques au rucher de 14 à 16h : prévoir les vêtements de protection habituels

Merci de vous inscrire en cliquant sur le lien suivant :

[Je participe à la réunion](#)

Lutte contre le varroa : dernière commande de médicaments de l'année !

Les commandes sont ouvertes jusqu'au 15 juin, pour une mise à disposition début juillet.

C'est la dernière commande pour 2022 : pensez aux traitements d'été... et aussi aux traitements d'hiver (médicaments à base d'acide oxalique notamment).

Les médicaments

Les varroas se multiplient rapidement : le facteur de multiplication est de deux et trois chaque mois dès qu'il y a du couvain. **1 varroa de janvier donnera donc naissance à plusieurs centaines de varroas en septembre.** Il faut donc sans cesse chercher à baisser le nombre de varroas.

Une large palette de médicaments est à votre disposition.



Les lanières Apivar restent un médicament phare de la lutte contre le varroa : simple d'utilisation et très efficace.

Il a une action lente : 12 semaines. Il faut donc placer les lanières dès que possible après la récolte d'été (idéalement mi-juillet) ou dès le redoux de fin d'hiver, avant la pose des hausses.

Ce médicament gagne à être complétés par un traitement d'hiver avec un médicament à base d'acide oxalique.



Nous vous offrons le choix entre deux médicaments voisins : Oxybee ou Varromed.



Pour mémoire, compte tenu de l'action très brève de l'acide oxalique, ces médicaments ne sont pleinement efficaces qu'en l'absence de couvain operculé (l'hiver ou sur des essaims ou lors de rupture de ponte naturelle ou artificielle).

Oxybee et Varromed sont utilisables toute l'année en « conventionnel » comme en « bio ».



Dans la gamme « bio », nous vous proposons aussi deux médicaments pour le traitement d'été.

Apilife var contient des huiles essentielles comme principe actif. Deux paquets sont nécessaires pour traiter une ruche.



Et cette année, un nouveau médicament à base d'acide formique : Formic Pro

Point important, Formic Pro peut être utilisé, sans délai, entre deux miellées.



Ce produit particulièrement actif est le seul à agir aussi contre les varroas du couvain operculé. Nous attirons votre attention sur le strict respect des conditions d'utilisation, notamment de température, pour garantir l'innocuité du produit pour les abeilles.

Comme l'agriculture, l'apiculture bio est vertueuse mais très technique et réservée aux amateurs éclairés, prêts à prendre le risque d'une mortalité accrue et d'une moindre récolte.

En page 4, un calendrier annuel récapitule et positionne les différentes actions contre le varroa.

Le GDSA est bien sûr à votre disposition pour toute précision que vous souhaiteriez.

Bon de commande

Le bon de commande est disponible sur le site internet du GDSA 42 jusqu'au 15 juin. **Dernière commande** de l'année : pensez aussi aux traitements d'hiver !

Voici le lien pour un accès direct :

[Le commande](#)

Vous avez le choix de la mise à disposition :

- à la Coopérative de Saint Etienne à partir du 8 juillet 2022,
- à la Coopérative de Montbrison à partir du 9 juillet 2022 ;
- chez Besacier à Roanne du 11 juillet au 11 août 2022;
- au centre d'Apiculture group ICKO à partir du 11 juillet 2022

– Renouvelez votre adhésion pour 2022 :

[J'adhère au GDSA](#)

- Abonnez-vous à « la santé de l'abeille » : choisissez cette option sur le bulletin d'adhésion
- Téléchargez le registre d'élevage 2022 :

[Registre d'élevage](#)

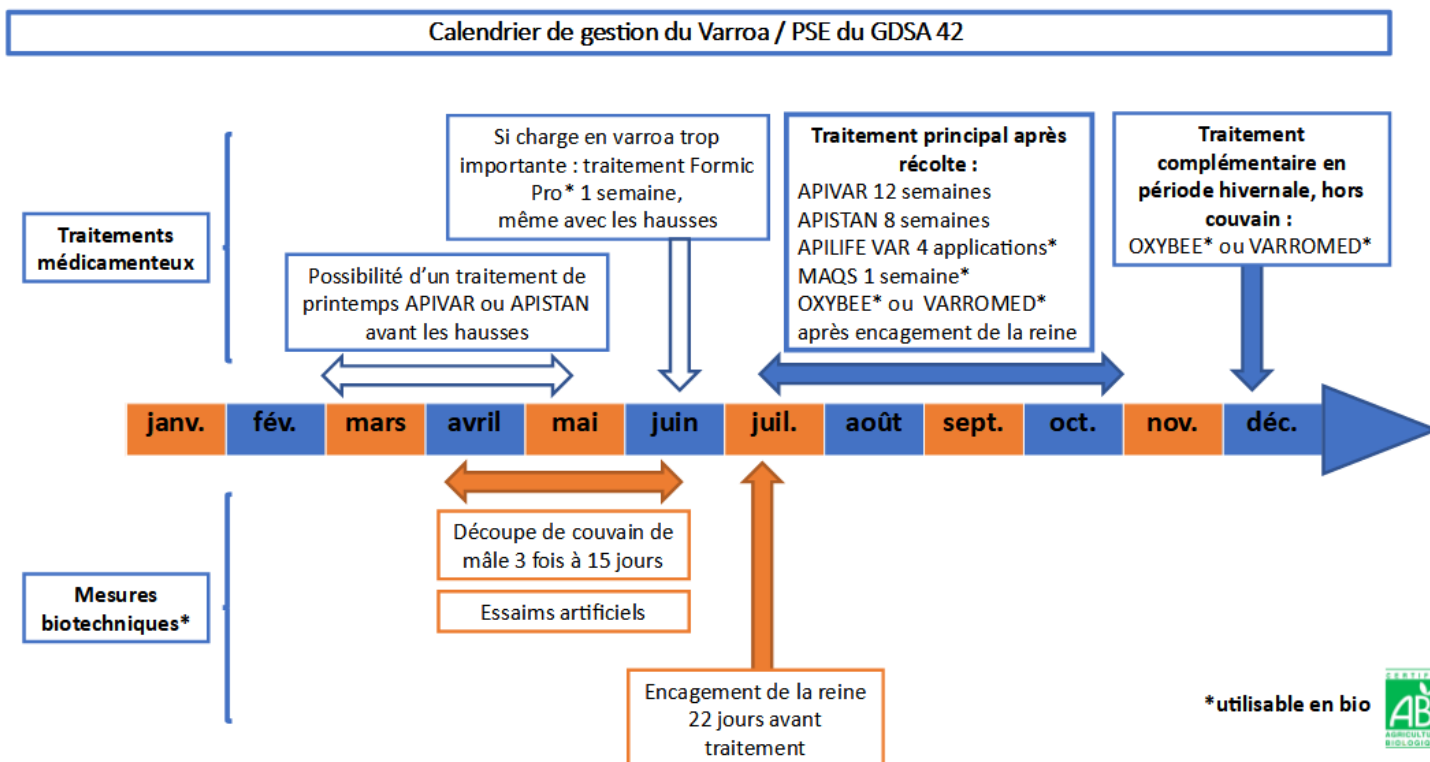
Liste des principaux ruchers écoles dans la Loire

- Pélussin : rucherecoledupilat@gmail.com
- l'Etrat : s.d.apiculture.loire@gmail.com
- Savigneux : contact@abeilleduforez.com
- Mably : abeilleroannaise@gmail.com
- St Chamond : contact.abeilledupilat@gmail.com

Nos voisins :

- Langeac (43) : accueil@haut-allier.com
- Marcy l'Etoile (69) : contact@rhone-apiculture.fr

Calendrier sanitaire au verso



Les périodes sans couvain sont toutes propices à l'utilisation d'Oxybee ou Varromed : essaims naturels, rupture de ponte estivale...

Contact : apiculture.gds42@reseauGDS.com

Adresse postale : GDS Loire – Section apicole
43 av. Albert Raimond - 42272 ST-PRIEST-EN-JAREZ

<https://www.frgdsra.fr/26-Apiculture.html>

Tél : 04 77 92 12 38